



Chaque mois, le Syndicat Autolib' Velib' Métropole (SAVM), gestionnaire du service public Velib' Métropole, vous présente les principaux indicateurs de suivi du service.

Vous pouvez également retrouver tous les Velib' en chiffres sur [le site internet](#).

### LES CHIFFRES DU SERVICE : MARS 2024

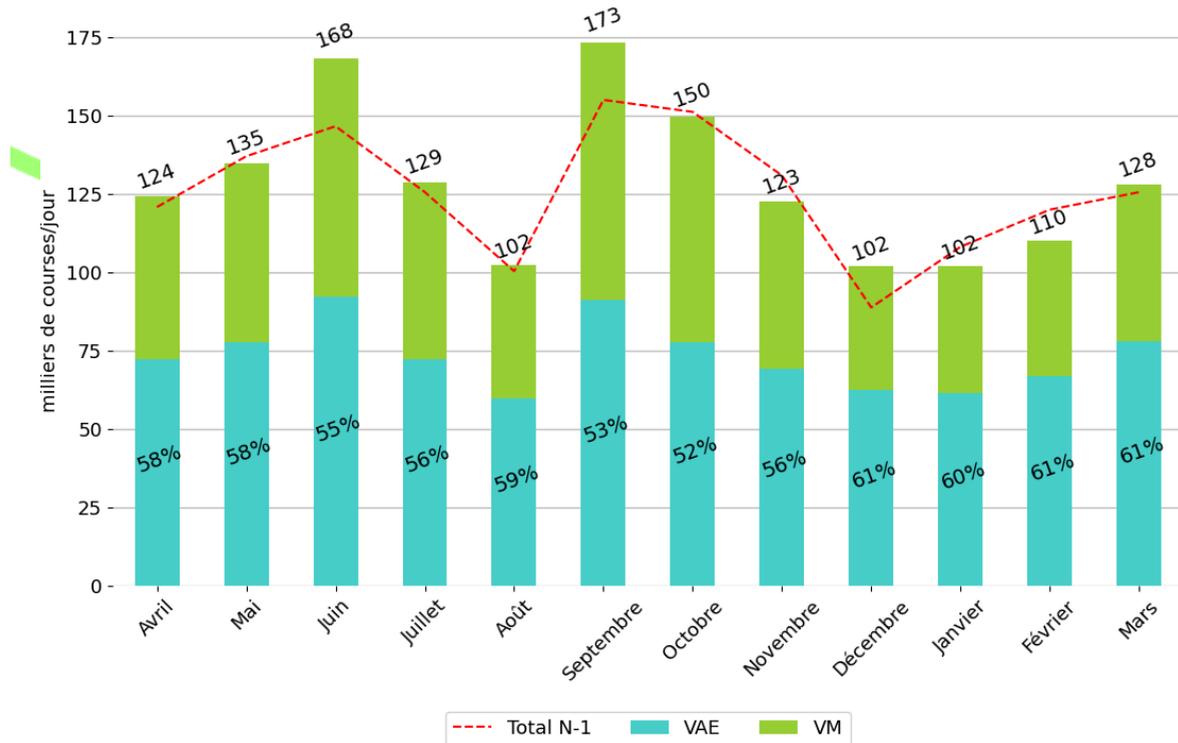


### FRÉQUENTATION DU SERVICE

En mars 2024, nous avons observé une augmentation de la fréquentation du service par rapport au mois de février. En moyenne, 128 269 courses ont été effectuées chaque jour, ce qui représente une augmentation de 16 % par rapport au mois précédent, où nous avons enregistré 110 293 trajets. Cette augmentation des usages se confirme également par rapport à l'année précédente. En mars 2023, nous comptabilisions 125 000 trajets par jour.

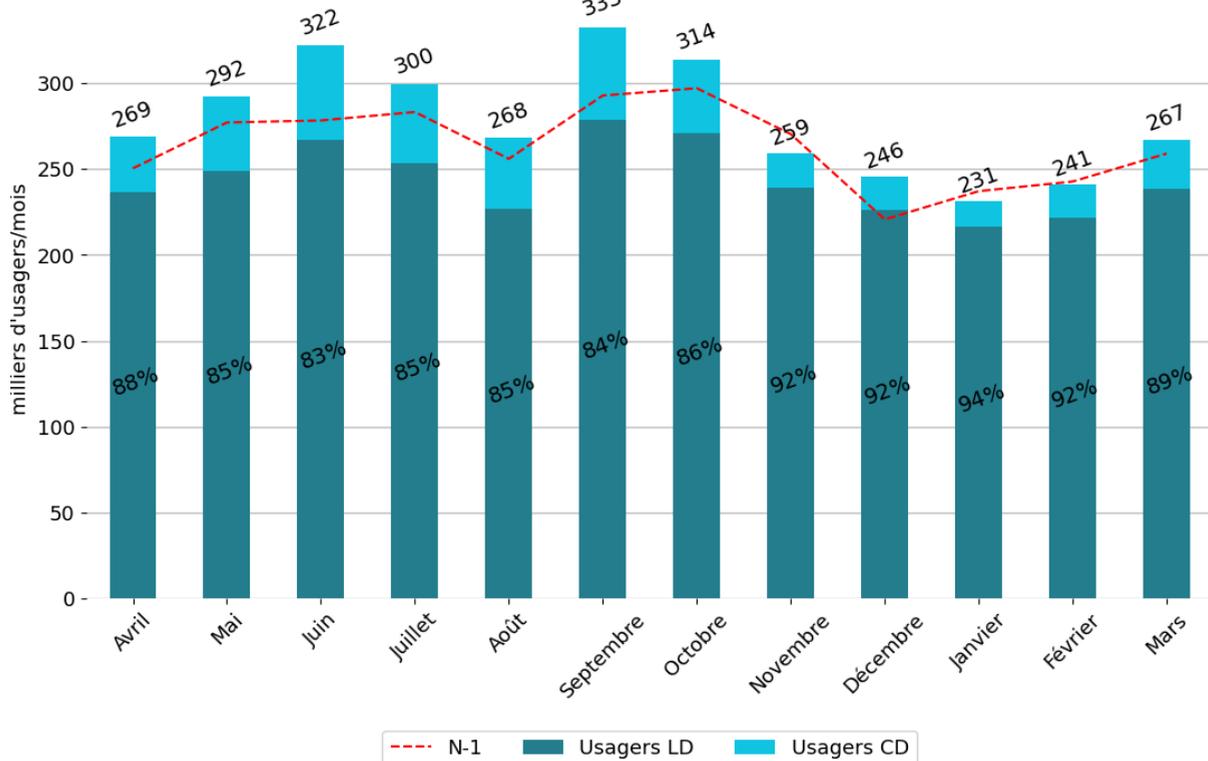
Le système Velib' a été utilisé par 267 000 personnes, soit une augmentation de 18% par rapport à février. Au cours de cette période, un total de 3,9 millions de déplacements a été effectué, parcourant une distance cumulée de 12,6 millions de kilomètres. Pour donner une perspective, cela équivaut à 314 fois le tour de la Terre !

## Nombre moyen de courses effectives\* quotidiennes dans le mois



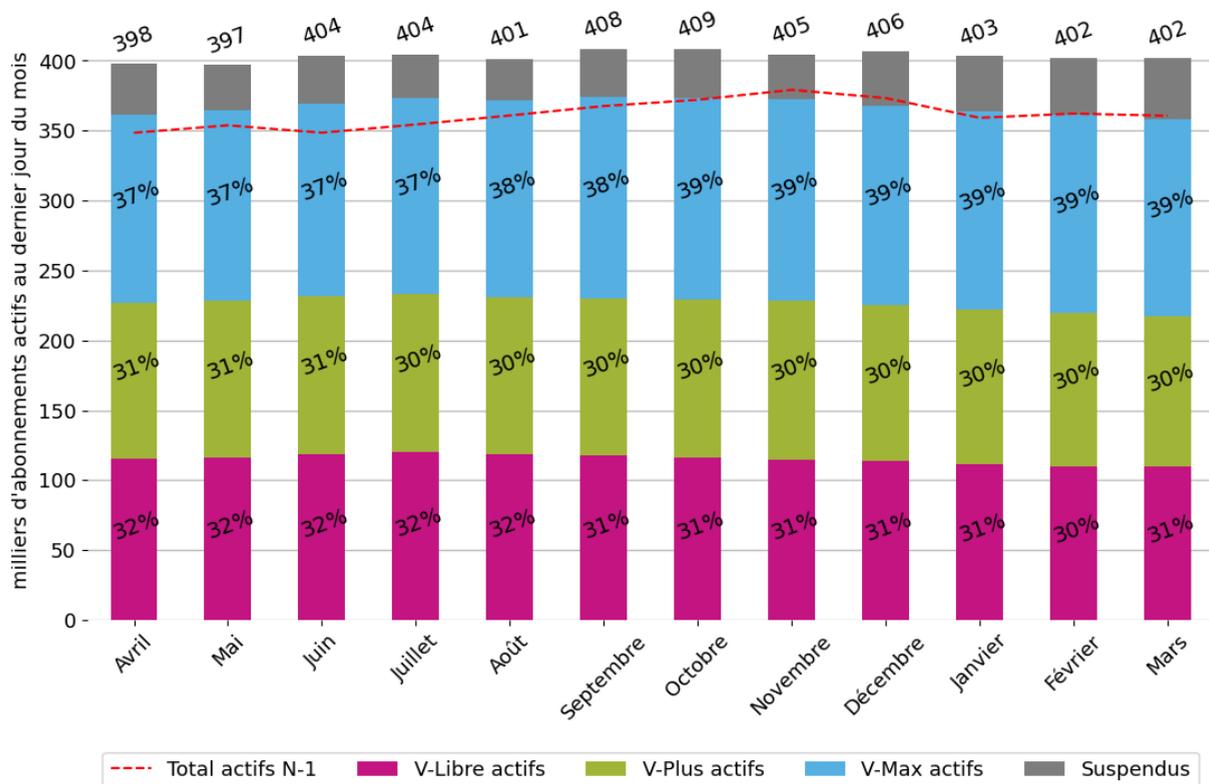
\* Courses > 3 min.

## Nombre d'utilisateurs uniques\*



\*Utilisateurs ayant utilisé le service au moins une fois dans le mois écoulé.  
Légende : LD pour longue durée et CD pour courte durée.

## Nombre d'abonnements longue durée\* en cours



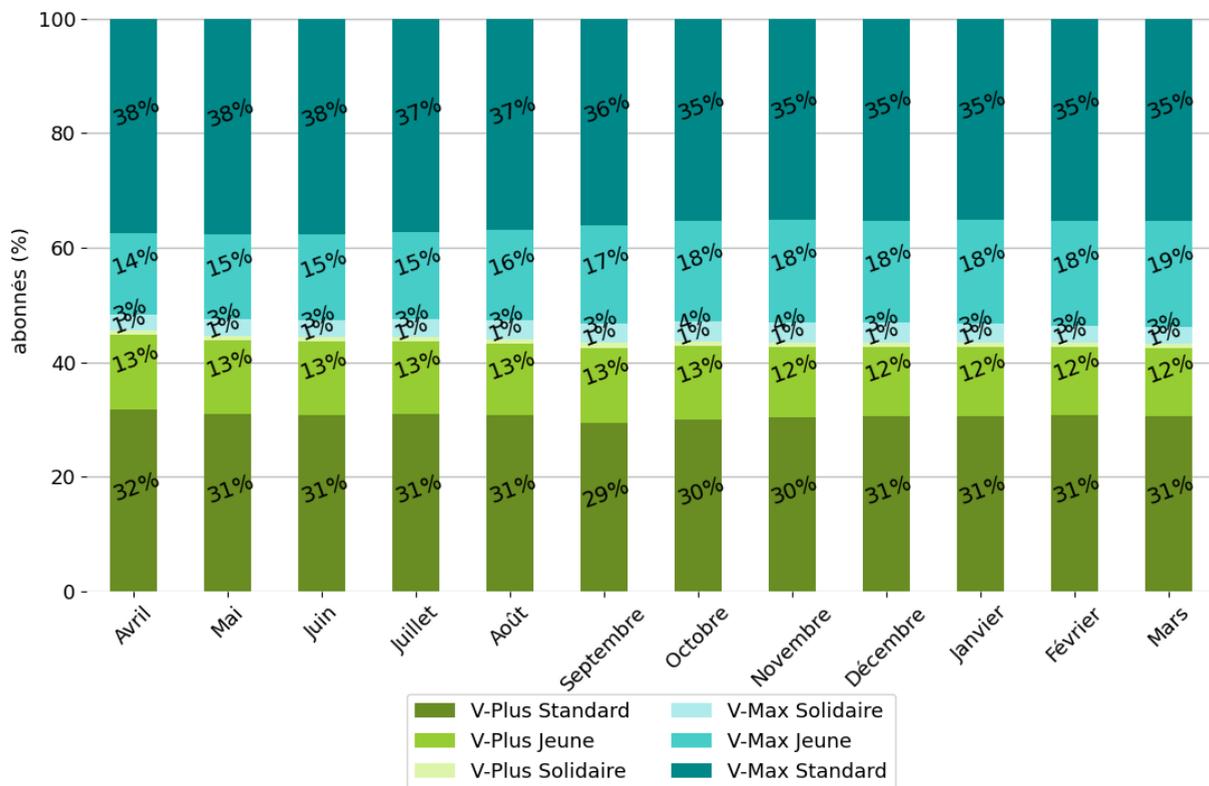
\*Abonnements avec une durée d'engagement de 12 mois.

Malgré une hausse de la fréquentation du service, le nombre d'abonnements annuels reste stable avec 402 000 abonnés. La distribution des abonnements reste inchangée, avec l'offre V-Max toujours en tête. En effet, l'offre centrée sur le vélo à assistance électrique représente 39 % de tous les abonnés du service. Les abonnements V-Libre (basés sur le paiement à l'usage) et V-Plus (axés sur le vélo mécanique) représentent respectivement 31 % et 30 % de l'ensemble des abonnements.

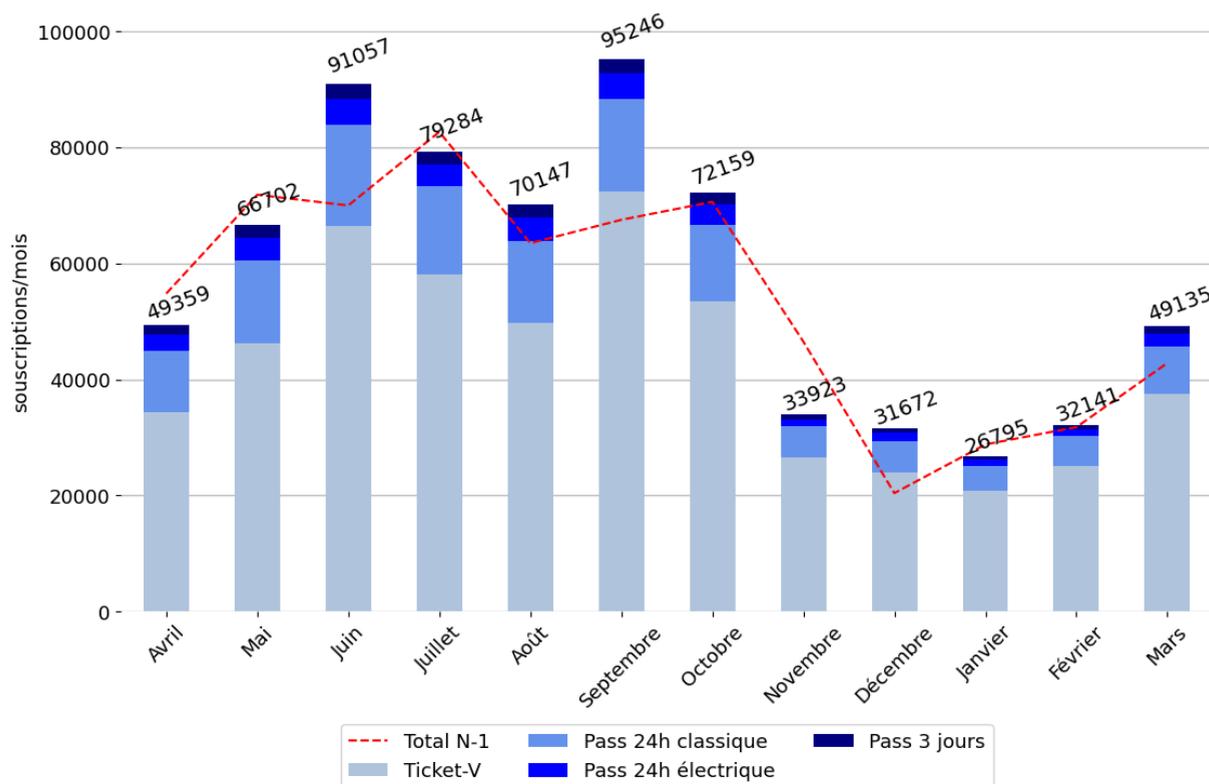
Les ventes de forfaits courte durée ont augmenté de 52 %, atteignant 49 135 ventes pour la période considérée. Le Ticket-V, qui permet un trajet unique avec le type de Velib' choisi, reste l'option la plus prisée par les utilisateurs occasionnels du service, représentant plus de 75 % des ventes.

La proportion des abonnés au service bénéficiant d'un tarif préférentiel est stable, à environ un tiers.

### Répartition des abonnements longue durée



### Nombre de souscriptions à des forfaits de courte durée



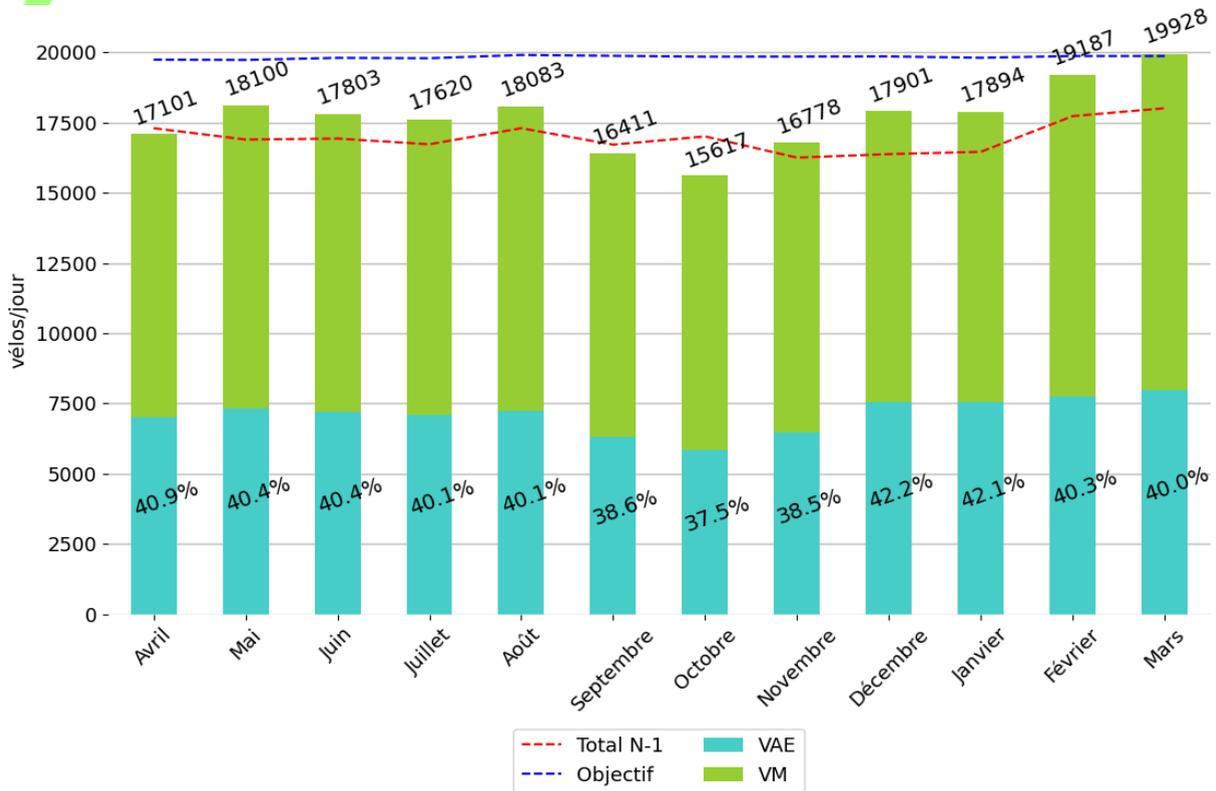
### QUALITÉ DE SERVICE

Le mois précédent avait enregistré un nombre record de vélos depuis le lancement du service en 2018, avec 19 187 Vélib' disponibles. Cette tendance s'est maintenue en mars, avec désormais près de 20 000 vélos disponibles. L'objectif fixé par le Syndicat à l'opérateur du service est désormais atteint : les 3 000 Vélib' supplémentaires annoncés fin 2022 sont à la disposition des usagers du service.

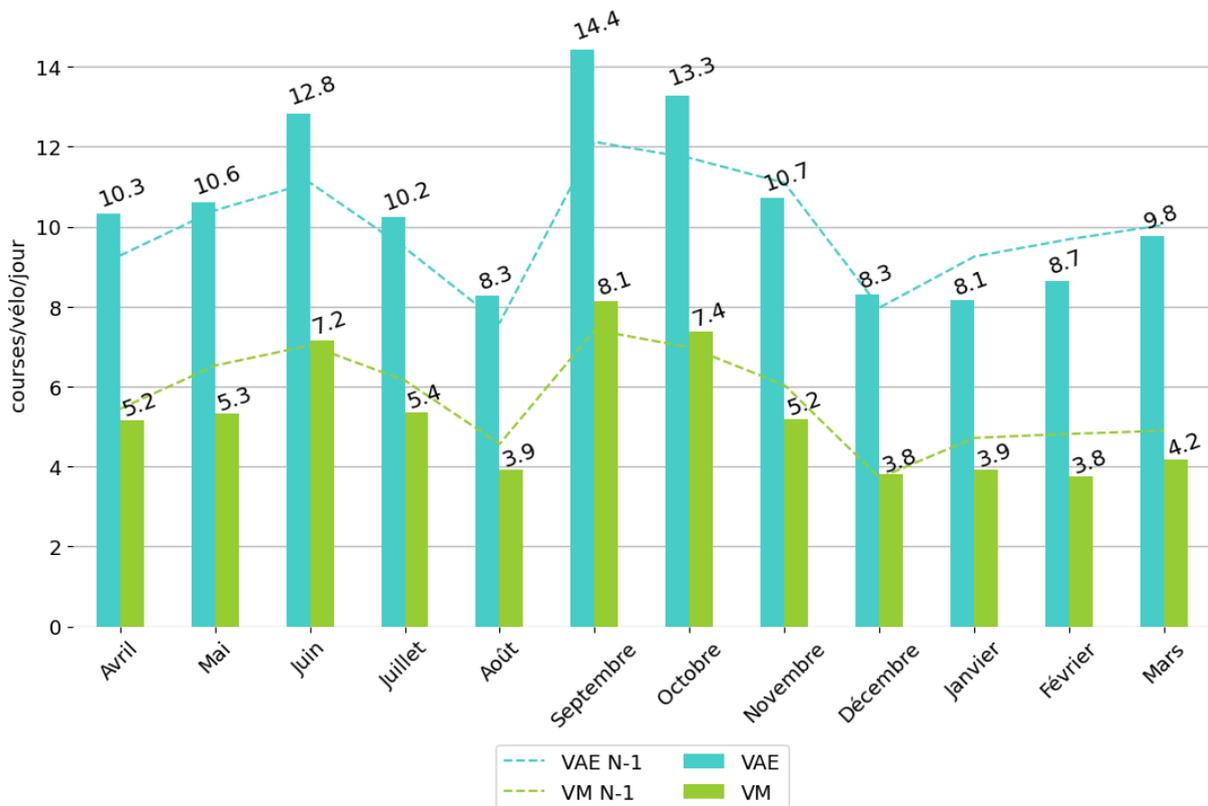
Comme pour le mois précédent, les Velib' à assistance électrique ont représenté 68 % des kilomètres parcourus. Chaque jour, en moyenne, un Velib' à assistance électrique a effectué près de 9 trajets, tandis qu'un modèle

mécanique en a accompli la moitié. Pendant la haute saison, un Velib' à assistance électrique peut réaliser jusqu'à 12 trajets en moyenne par jour, comparativement à 7 trajets pour un modèle mécanique. Il est important de rappeler que le parc est composé à 40 % de modèles à assistance électrique.

### Nombre moyen de vélos disponibles à 12h



### Nombre de courses effectives par vélo disponible





Syndicat Mixte Autolib' et Velib' Métropole

Retrouvez-nous sur :

<http://www.autolibvelibmetropole.fr>

Et sur X ( ex Twitter ) : [@lib\\_metropole](#)

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données à caractère personnel et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et de limitation du traitement des données vous concernant ainsi que du droit de communiquer des directives sur le sort de vos données après votre mort. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant le DPO du SAVM : [dpo@autolibvelibmetropole.fr](mailto:dpo@autolibvelibmetropole.fr) ou 47 bis rue Des Vinaigriers 75010 PARIS.

Pour plus d'informations sur le traitement de vos données à caractère personnel par le SAVM veuillez consulter [notre politique de confidentialité](#)

[Se désinscrire](#)